

Qualité et norme de la langue française comme points référentiels des journalistes québécois

Language Quality and Norm as Reference Points for French-speaking Journalists in Quebec

Franz Meier – Augsburg¹

Résumé

Ce texte aborde la discussion autour de la qualité de la prose journalistique au Québec ainsi que de l'incertitude normative à laquelle les journaux sont confrontés. Dans ce cadre, ce travail se donne comme projet de déconstruire l'imaginaire journalistique de la norme linguistique selon différents genres d'écriture journalistique et de montrer les pratiques linguistiques des salles de rédaction.

Mots-clés : langue des quotidiens, normes linguistiques, imaginaire linguistique, presse québécoise, qualité de la langue

Abstract

The text deals with the discussion on language quality of daily newspapers in Quebec as well as with the ambiguous status of language norms with which journalists are confronted every day. This is the framework of a PhD thesis which deconstructs the journalists' imaginary conceptualization of language norms with regard to different text types and the usage of language in the newsroom.

Keywords: daily newspaper language, language norms, language awareness, Quebec press, language quality

1. La qualité de la prose journalistique dans un contexte québécois

La qualité de la langue des journaux francophones a toujours été présente au cœur des préoccupations de la population québécoise, ce qui est démontré par les résultats d'enquêtes effectuées sur les trois dernières décennies. Le suivi de la situation linguistique de l'*Office Québécois de la langue française* (OQLF) fait état d'une « forte croissance » de Québécois qui se demandent souvent « si les quotidiens sont en bon ou en mauvais français » (Maurais, 2008, p.64). Cette sensibilisation se manifeste aussi dans les journaux où les lettres des lecteurs et les chroniques de langue témoignent d'un grand souci de la qualité de la prose journalistique. Cependant, la société québécoise reste divisée sur la question de savoir si la qualité du français des journaux s'est améliorée au cours des dernières années.

Cette discussion est aussi menée par les professionnels du métier, à savoir les journalistes et les professeurs en journalisme, qui pensent que l'écriture journalistique a subi

¹ franz.meier@phil.uni-augsburg.de, Universität Augsburg, Universitätsstraße 10, D – 86159 Augsburg.

des changements stylistiques profonds et s'est orientée vers une rédaction « décontractée » (Hellot & Malo, 2001, p.96). L'interprétation qualitative de la transformation des usages linguistiques reste ambiguë. Certains journalistes la qualifient de « laisser-aller ambiant » (Hellot & Malo, 2001, p.96) tandis que d'autres sont convaincus que « la langue s'est non seulement améliorée sur le plan de la syntaxe, de la fluidité, de la clarté, mais aussi sur le plan de l'érudition » (Hellot & Malo, 2001, p.96).

Pour leur part, les linguistes ont du mal à se prononcer précisément sur l'évolution de la qualité de la prose journalistique au Québec. La notion de *qualité de la langue* est un concept qui « relève plus de la sociologie que de la linguistique proprement dite » (Maurais, 1999, p.57) et en fin de compte, la linguistique ne peut pas formuler des critères fiables pour définir cette catégorie. La mesure d'écart linguistiques, qui constitue un paramètre invoqué régulièrement par le grand public, reste problématique car elle repose sur des jugements proposés par des ouvrages de référence dont l'évaluation qualificative des usages linguistiques peut varier. Or, toute réflexion sur l'écriture journalistique devrait inclure le contexte et les exigences de la communication journalistique. Elle devrait être complétée par l'hypothèse que la genèse des genres journalistiques ait produit des exigences de rédactions spécifiques qui connaissent leurs propres conventions linguistiques.

2. Les normes linguistiques et les journaux québécois

Même si une définition linguistique de la qualité de la langue des journaux reste hors de portée, l'identification des points de référence permettant aux locuteurs de prononcer leurs jugements qualitatifs, constitue un objet de travail linguistique important. Ces repères en tant que formules d'imposition d'usages linguistiques qui bénéficient d'une légitimité institutionnelle sont dénommés *normes prescriptives* (Moreau, 1997, p.219). Au Québec, la codification d'un modèle linguistique à appliquer « [a] jusqu'à présent soulevé beaucoup d'insatisfactions, qu'il s'agisse de celles qui ont privilégié un point de vue essentiellement prescriptif [...] ou insuffisamment objectif » (Verreault, 1999, p.35) et la communauté francophone québécoise ne dispose pas d'ouvrage qui hiérarchise de manière satisfaisante ses usages linguistiques.

Dans cette incertitude normative, les journalistes québécois recourent à un ensemble d'usages linguistiques qui reflète leurs exigences professionnelles et leur formation linguistique. Ce conglomerat inclut les caractéristiques de l'écrit, les spécificités d'une réalité nord-américaine et les traits distinctifs d'un style journalistique dont la plus grande qualité est aujourd'hui l'« efficacité du message » (Sormany, 2000, p.87). Cet ensemble crée des *normes de fonctionnement* (Moreau, 1997, p.218) qui correspondent aux pratiques linguistiques des journalistes.

Outre les normes de fonctionnement, chaque journaliste dispose d'une conception subjective de la langue qu'il utilise. Il conçoit lui-même son propre idéal d'une esthétique linguistique qui est régie par les attitudes qu'il montre par rapport à la langue. Houbedine (1988, p.133) parle d'un *imaginaire linguistique* qui correspond à « un regard [personnel] porté sur la langue, une idéologie [que] les sujets construisent à l'aide de bien des rationalisations ». Remysen (2011, p.47) souligne que cet imaginaire rassemble « les différentes opinions émises par les locuteurs sur leur langue et sur les usages qu'ils en font ». L'*imaginaire linguistique* est déterminé par bien des facteurs qui règlent le rapport que chaque individu entretient vis-à-vis de la langue qu'il utilise. Houbedine (2002) fait référence à cinq facteurs qui sont définis comme normes évaluatives, fictives, prescriptives, communicationnelles et identitaires et qui interagissent dans l'imaginaire linguistique.

Dans l'imaginaire linguistique des journalistes, les normes prescriptives entrent en concurrence avec les normes communicationnelles qui règlent « la clarté [...] [du texte et la] facilité de compréhension entre locuteurs » (Houbedine, 2002, p.15). Le désir des journalistes

d'être compris par un maximum de locuteurs est primordial et subordonne toute autre stratégie linguistique. Remysen (2011, p.49) constate que « par souci de clarté ou de compréhension, un locuteur peut en effet vouloir adapter son langage et utiliser des formes qui, d'un point de vue strictement prescriptif, sont pourtant considérées comme des fautes ». L'hypothèse centrale de ce projet de recherche part du constat que le modèle des normes communicationnelles ne prend pas assez en considération la diversité de l'écriture journalistique. Il s'applique avant tout aux genres de l'information rapportée, comme la nouvelle ou la brève, et néglige les genres de l'information commentée, comme la chronique ou l'éditorial. Il s'agit ainsi de vérifier si le concept des normes communicationnelles peut être complété par une nouvelle sous-catégorie qui caractérise les choix d'usages linguistiques des journalistes dans les textes d'opinions où la présentation du contenant textuel est une fin en soi et prime sur la transmission efficace du contenu informationnel.

3. Présentation du projet de thèse

Le projet de recherche appréhende le caractère polysémique du concept de la norme linguistique et illustre les dynamiques entre les différents types de norme. Il déconstruit l'imaginaire linguistique des journalistes, détermine l'importance qu'ils attribuent aux normes prescriptives et illustre comment ces représentations contribuent à l'élaboration des normes de fonctionnement qui varient selon les genres journalistiques. Un modèle à trois niveaux a été conçu pour décrire les interactions entre

- les normes idéales de la langue journalistique véhiculées par les manuels de rédaction et les professeurs en journalisme,
- l'imaginaire linguistique de chaque journaliste comme individu et,
- les normes de fonctionnement qui régissent les règles quotidiennes de la rédaction des journalistes comme groupe social.

3.1. Les normes idéales de la langue journalistique

Une première piste de recherche traite de la genèse des repères normatifs de l'écriture journalistique depuis les années 1970. Elles marquent la transition vers un journalisme de communication qui attribue au journaliste le rôle d'un « expert en matière de formes efficaces [...] [et d'un] spécialiste du traitement de données [...] qu'il adapte à ce public qu'il lui faut sans cesse reconstituer » (Lavoine, 1991, p.170). Ces transformations dans le paysage masse-médiatique suscitent des usages linguistiques qui recourent à des normes communicationnelles que Baudelot et Houbedine ont explicitées en 1986. Sormany donne un exemple de verbalisation d'une norme communicationnelle en disant qu'« il faut écrire [...] pour être compris, non pour se faire plaisir à soi-même » (Sormany, 2000, p.92). La comparaison des manuels journalistiques devrait montrer que la portée de ce leitmotiv rédactionnel est l'objet d'infléchissements, qui sont le résultat de la prise en considération de conventions intratextuelles que les auteurs prêtent aux différents genres journalistiques. Parmi les manuels de rédaction québécois les plus répandus comptent *L'écriture journalistique sous toutes ses formes* (Maltais, 2010), *Les nouveaux journalistes* (Lapointe, 2006), *Le Métier de Journaliste* (Sormany, 2011), *L'écriture de presse* (Ross, 2005) et *Le style* (Noël, 2009). Cette approche distingue entre textes d'information et d'opinion et devrait illustrer quelle importance ces manuels attribuent à la correction de la langue et quelles institutions de légitimation linguistique ils citent. En complément de cette démarche herméneutique, les mêmes centres d'intérêt s'appliquent aux entrevues qui sont prévues avec les enseignants des écoles de journalisme universitaires. Au Québec, l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal offrent soit un certificat, soit

un baccalauréat en journalisme. Le baccalauréat en communication de l'Université de Sherbrooke inclut aussi quelques cours qui visent la formation de journalistes. 14 professeurs qui donnent des cours d'écriture sont questionnés sur leur conception d'une langue journalistique idéale qu'ils enseignent aux étudiants². Le but est de décrire comment les professeurs en journalisme hiérarchisent les normes communicationnelles et prescriptives et comment ils interprètent ces deux normes en fonction des genres journalistiques. Or, les manuels de rédaction et les professeurs en journalisme véhiculent des discours normatifs qui recommandent un certain usage de la langue française aux journalistes.

3.2. L'imaginaire linguistique des journalistes québécois

La deuxième partie développe un panorama des représentations linguistiques que les journalistes ont conçues individuellement pour écrire en français. A cette fin, les attitudes épilinguistiques qui guident les usages linguistiques sont interprétées sur la base du modèle proposé par Houbedine (2002). Il s'agit de trouver les facteurs qui déterminent les choix linguistiques dans la production des textes d'information et d'opinion. A l'aide d'un questionnaire qui comporte une série de micro-textes tirés d'un corpus de nouvelles et de chroniques ou d'éditoriaux, les journalistes sont confrontés à des passages d'articles dont ils sont invités à juger le degré d'acceptabilité en fonction du genre textuel. Le but est de savoir si les personnes interrogées acceptent certains énoncés dans une chronique tandis qu'elles rejettent les mêmes tournures dans un texte d'information et vice versa. Ces micro-textes contiennent entre autres des structures qui représentent des écarts aux normes communicationnelles proposées dans les manuels de rédaction. En outre, le questionnaire vérifie si les journalistes peuvent identifier et acceptent de tolérer, en fonction d'un genre textuel donné, des écarts morphosyntaxiques. Sur le plan lexical, le questionnaire appréhende le constat que « la presse québécoise [...] mélange ouvertement les genres et introduit des formulations très familières à l'intérieur d'exposés rédigés par ailleurs en langue châtiée » (Raunet, 2001, p.83). Les assertions épilinguistiques des journalistes devraient démontrer si cette critique est justifiée pour l'ensemble de l'écriture journalistique ou si elle nécessite une interprétation nuancée selon les différents genres. Le sondage sera effectué dans l'ensemble des rédactions des 12 journaux francophones du Québec, ce qui inclut les grands 'journaux de qualité' ainsi que les formats *tabloïds*.

3.3. La pratique linguistique quotidienne dans les rédactions québécoises

Les deux premières parties du projet laissent de côté les pratiques linguistiques réelles qui existent dans les rédactions indépendamment de tout discours épi-linguistique. Dans la troisième partie, ces normes de fonctionnement seront déterminées à l'aide d'un corpus qui se compose d'à peu près 100 textes tirés de quatre quotidiens québécois. Le corpus réunit des textes d'information et d'opinion et la grille d'analyse recourt aux aspects linguistiques qui ont été pris en considération dans le sondage décrit plus en avant. La comparaison des résultats permet d'opposer les pratiques réelles à l'imaginaire linguistique et exemplifie le rôle des normes prescriptives présentes dans la conscience linguistique des journalistes au moment de rédiger des textes de différents genres. Il s'agit d'un indice d'interprétation des processus cognitifs qui se produisent lors de la prise de conscience de normes dans deux différents contextes d'écriture journalistique.

² Cette étude, réalisée du 18 août au 24 septembre 2011, fait l'objet d'un soutien financier de la *Bayerische Forschungsallianz (BayFor)*.

Bibliographie

- Hellot, M.-C. et Malo, L. (2001). Formation en journalisme, Norme linguistique et médias. Interrogations et perspectives. *Terminogramme*, 97/98, 95-108.
- Houdebine, A.-M. (1988). Elle parle français la presse écrite ! ou la belle au bois dormant des analyses de discours. Dans Charaudeau, P. (Ed.). *La Presse, Produit, Production, Réception*, (pp. 131-149). Paris: Didier Erudition.
- Houdebine, A.-M. et Baudelot, C. (1986). L'Imaginaire Linguistique dans la communication mass-médiatique. *Enseignement et médias, Colloque international de l'A.U.P.E.L.F.*, 58-64.
- Houbedine-Gravaud, A.-M. (2002). L'imaginaire linguistique : un niveau d'analyse et un point de vue théorique. Dans Houbedine-Gravaud A.-M. (Ed.). *L'imaginaire linguistique*, (pp. 9-21). Paris : L'Harmattan.
- Lapointe, P. et Dupont, C. (2006). Les nouveaux journalistes. Le guide. Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval.
- Lavoisine, Y. (1991). Le journaliste saisi par la communication. Dans Martin, M. (Ed.). *Histoire et médias, journalisme et journalistes français*, (pp.161-173). Paris : Albin Michel.
- Maltais, R. (2010). L'écriture journalistique sous toutes ses formes, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Maurais, J. (1999). La qualité de la langue : un projet de société. Québec, Conseil de la langue française.
- Maurais, J. (2008). Les Québécois et la norme. L'évaluation par les Québécois de leurs usages linguistiques. Québec, Office québécois de la langue française.
- Moreau, M.-L. (1997). Les types de norme. Dans Moreau, M.-L. (Ed.). *Sociolinguistique. Les concepts de base*, (pp. 217-225). Sprimont: Mardaga.
- Noël, A. (2009). Le style. Conseils pour écrire de façon claire et vivante. Montréal, La Presse.
- Raunet, D. (2001). La norme dans les médias. *Terminogramme*, 97/98, 73-92.
- Remysen, W. (2011). L'application du modèle de l'Imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langue dans la presse québécoise. *Langue et société*, 135, 47-65.
- Ross, L. (2005). L'écriture de presse. Montréal, Gaëtan Morin.
- Sormany, P. (2000). Le Métier de Journaliste. Montréal, Boréal.
- Verreault, C. (1999). L'enseignement du français en contexte québécois : de quelle langue est-il question ?. *Terminogramme*, 91/92, 21-40.